

## *Histoire(s) de LEALVILLERS :*

### *Supplément à la lettre d'infos municipale.*

### *N°2 juin 2021 : l'histoire continue avec Ombres et Lumière (par P. POT-CAUET) et le Moulin (par T. STADLER)*

#### **Préambule :**

Il était initialement prévu dans ce numéro de traiter du moulin et des souterrains de Léalvillers. La densité des informations recueillies sur le moulin et l'adjonction d'un complément d'information sur les origines de Léalvillers rédigé par Monsieur Patrick Pot Cauet nous ont conduit pour des raisons pratiques à ne traiter que le volet sur le moulin. Mais ce n'est que partie remise pour les souterrains.

Je tiens à remercier Marie Jeanne Choquet d'avoir mis à ma disposition les notes très riches sur le sujet de son frère Gervais. Une grande partie des informations que vous retrouverez sont issues de ses travaux et c'est l'occasion de lui rendre hommage à nouveau pour tout ce qu'il a fait sur l'histoire de Léalvillers.

Merci également à Joëlle et Etienne Lannoy qui m'ont confié une lithographie originale du moulin en leur possession pour en faire une reproduction.

Merci aussi à Jérôme qui réalise la mise en page finale.

#### **1.- Ombres et lumière : un village qui retrouve ses origines** (par Patrick POT-CAUET)

Les Phéniciens parcourent la bordure de la mer Méditerranée et y implantent des villes avec des fortifications (murs, palissades et fossés avec eau) et participent à l'implantation de vignes.

Les Celtes émigrent en Gaule à partir de 1200 avant J-C et se mélangent avec les autochtones chasseurs, cueilleurs. C'est l'expansion celte à son apogée (250 avant J-C) et le nom « Gaule » apparaît. A partir de ce moment, le nouveau peuple se nomme les Gaulois, ceux-ci forment une population de 2 à 8 millions d'habitants.

Les Gaulois savent cultiver la terre, fabriquer des outils, des tonneaux pour le vin et la bière, des chariots avec bandage en fer qui permettent de faire du commerce à bonne distance via des routes. Ces routes ont permis d'ailleurs une invasion rapide romaine... Les Gaulois avec l'aide des bourgeois, des fermiers, des esclaves exploitent de grands domaines agricoles protégés par les fossés et palissades en bordure de sources d'eau.

A cette période, la Gaule est couverte d'immenses forêts et de plaines cultivées.

Le nom donné à ces domaines ruraux est **Villae**, nom donné par les Romains qui se traduit par **Villers**.

La Gaule est peuplée d'environ 500 tribus. Nous sommes chez les Ambiens (d'où le nom d'Amiens d'abord appelé Samarobriwa par les Romains en 54 avant J-C).

C'est également une puissance militaire qui fait la guerre aux Romains. Les Gaulois attaquent Rome en 390 puis en 339 avant J-C, Rome sauvée par les oies du Capitole cette année-là. Les Romains se rebellent et conquièrent la Gaule narbonnaise au 2<sup>ème</sup> siècle avant J-C. La Gaule s'imprègne de l'apport culturel des Grecs dont ils se sont inspirés.

Les tribus se révoltent contre César qui dispose de 5 légions composées de 35 000 soldats chacune pour se rendre à Bavay en 57 avant J-C.

En 30 avant J-C, c'est la révolte des Morins et Bellovaques mais les Ambiens n'y participent pas.

La région reste neutre donc « **Leal** » en latin signifie Loyal, ce qui donne le nom du domaine de **LEALVILLERS**.

Ce nom a donc été forgé d'après la racine latine **LEAL-VILLAE** pour ce lieu.

La Gaule romaine a duré 5 siècles, la région est parcourue par les troupes romaines.

Le grand domaine rural Gaulois a disparu des bords de la Wade, ruisseau qui s'écoulait entre Acheux-en-Amiénois et Léalvillers.

Lors de décès, les Romains et les gaulois avaient pour coutume d'incinérer leurs défunts. Le christianisme est la religion officielle en 392, elle sera celle des rois et celle imposée au peuple.

Clovis devient roi des Francs (465-511) et les pratiques païennes sont interdites.

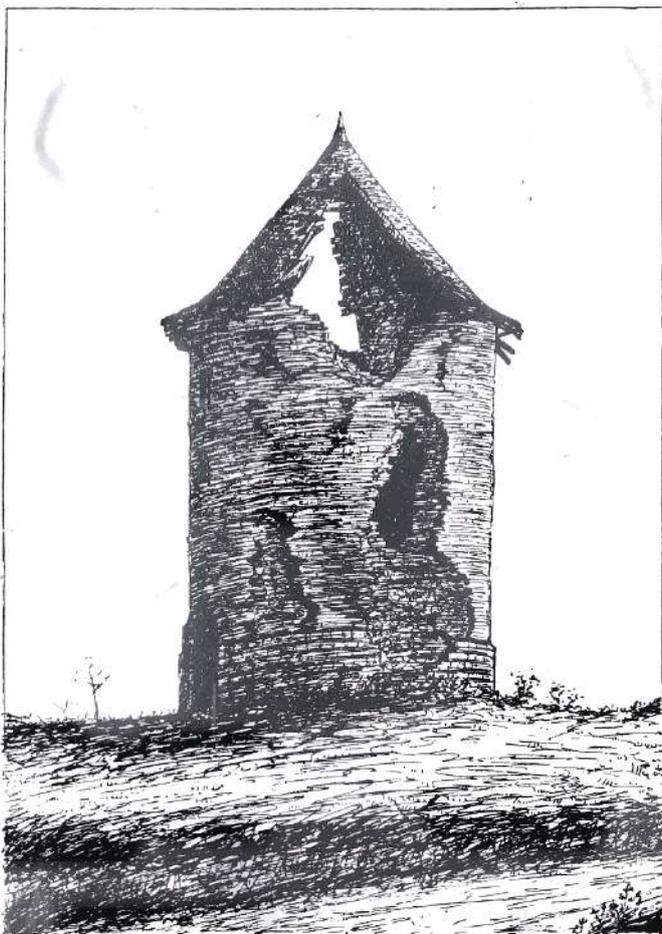
Les mottes féodales répandues au 9<sup>ème</sup>, 10<sup>ème</sup> et 11<sup>ème</sup> siècle sont des enceintes fortifiées pour répondre aux invasions Vikings. Ces mottes féodales appelées également mottes castrales ont une hauteur de 6 à 12 mètres avec une base d'environ 30 mètres. Cela représentait environ 5000 m<sup>3</sup> de terre, 2000 journées d'hommes, soit 20 jours à 100 hommes ! Ces mottes féodales étaient surmontées d'une tour de 15 à 25 mètres entourée d'une palissade servant principalement à prévenir des invasions.

Suite à la fin de l'occupation romaine, la région subit des invasions au 5<sup>ème</sup> siècle après J-C avec les Goths, les Wisigoths, les Ostrogoths, les Vandales, les Huns, les Francs peuplades du centre de l'Europe.

Des pillages, des incendies, l'esclavage, une mortalité élevée ont lieu. C'est la destruction du domaine de LEALVILLERS. Le peuple se déplace vers l'oratoire pour se mettre sous la protection des dieux et vers les souterrains refuges à proximité d'autres familles.

(Recherches Patrick POT-CAUET)

## 2. Le Moulin à vent de Léalvillers



**MOULIN DE LÉALVILLERS**

(Croquis de 1912) Détruit - Moulin seigneurial dont les murs mesuraient 1 m.85 d'épaisseur. On prétendait que le mortier de ces murs était préparé avec de la farine de seigle.

Copie d'une esquisse originale mise à disposition par Joelle et Etienne Lannoy (au dos se trouve l'inscription provient de la famille Godebert)

En fait, il semblerait qu'il y ait eu deux moulins : l'un à eau et l'autre à vent.

On retrouve trace de ce moulin à eau dit « moulin à Wades » dans certains écrits :

*« Il existait autrefois dans la vallée Combreuse un ravin d'eaux sauvages dont la largeur dans certains endroits, avait près de 25 pieds. Nous avons retrouvé des traces certaines d'un ancien cours d'eau appelé le fossé à Wades, qui descendait des environs de l'abbaye de Clairfaye et allait se jeter dans l'Authie. Il était assez large, s'il faut en juger par les traces qu'il a laissé sur son passage. Ce cours d'eau faisait tourner un moulin ; en effet nous avons retrouvé dans certaines pièces authentiques, les indications suivantes qui ne laissent aucun doute à cet égard. « Un quartier de terre ½ faisant moitié de trois quartiers, où fut ci devant le moulin à Wades. » Dans un autre titre on lit : « possession depuis 1726 d'une terre au chemin de Léalvillers appelée le Moulin à Wades ».*

Malheureusement la littérature sur ce moulin se limite à ces quelques écrits. Elle vient en tout cas conforter la présence du cours d'eau relevé par Monsieur Patrick Pot Cauet.

## 2.1- Le moulin à vent de Léalvillers

Les premiers moulins à vent sont apparus au Moyen Age, à partir du XII<sup>ème</sup> siècle. Ils furent perfectionnés jusqu'au XIII<sup>ème</sup> siècle.

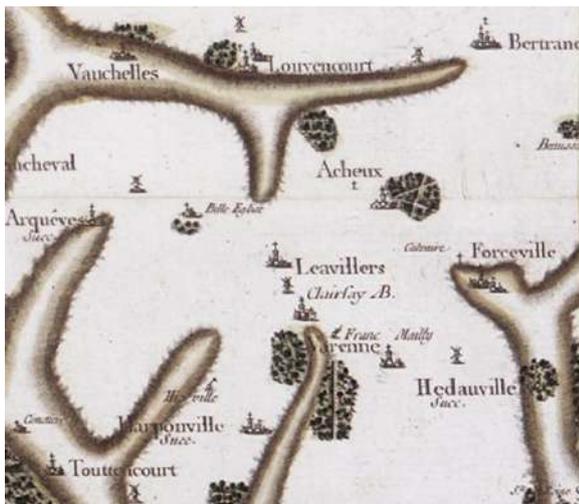
Les moulins à vent verticaux associent les techniques de la meunerie à eau pour la meule et la voile de bateaux pour les ailes. La conception et l'orientation des ailes face au vent est une invention capitale : selon la force du vent elles doivent être déployées ou diminuées comme les voiles d'un bateau. On pouvait les orienter pour diriger les ailes face au vent.

On distingue deux grands types de moulins à vent :

- Les moulins à pivot dits « sur pioche » constitués d'une cabine pivotante en bois montée sur un axe vertical. Ils sont nombreux dans les Flandres. Près de chez nous il y avait celui d'Hérissart.
- Les moulins tours : la toiture est solidaire de l'axe de rotation des ailes et tourne sur la sablière qui repose sur le mur d'une épaisseur de 1m.85 pour celui de Léalvillers. Il existe encore des moulins de ce type, celui de Louvencourt en très bon état de conservation, à Raincheval et à Warloy-Baillon.

Les moulins ne tournaient que 120 à 160 jours par an. Un « bon » moulin pouvait en période favorable moulinier et tamiser 120 à 150 Kg à l'heure.) En 1809 on recensait dans la Somme 805 moulins à vent, ils n'étaient plus que 585 en 1901.

Le moulin de Léalvillers se trouvait sur la droite du chemin de Léalvillers à Clairfay au lieu-dit « La Couture du Moulin ». On retrouve d'ailleurs ce moulin sur les cartes dressées par CASSINI.



Il a été construit avant 1500, sans que l'on puisse donner de date plus précise. C'était un moulin tour construit en pierre sur grès et briques. Moulin banal, il appartenait au Seigneur d'Acheux, qui dans le système féodal était tenu de l'entretenir, de le mettre à bail à un fermier et de le mettre à disposition des habitants. En contrepartie, les habitants de Léalvillers et d'Acheux étaient tenus d'y faire moulinier leurs grains. C'est un monopole dont le privilège a été aboli le 5 août 1789 et qui disparaîtra définitivement en 1792.

On retrouve les premières traces du moulin dans un extrait du compte de la Seigneurie d'Acheux de 1498 à 1499, le seigneur étant Charles de Contay, Maucourt, Sully, Fréchencourt, Acheux et Léalvillers, la Seigneurie d'Acheux et Léalvillers faisant partie du Marquisat d'Encre (Albert) :

*« Mon dit Seigneur à son droit sur les moulins de la ville d'Encre, lequel droit et condition que mon dit Seigneur peut mettre au-devant des dits moulins un tonneau fermé pour mettre la mouture de tout les grains que les habitants d'Acheux et de Léaviller moulinier chacun aux lieux dit moulin. Il reste à Monseigneur de connaître tel homme qu'il lui plaît pour entendre et prendre de la mouture des dits grains à mettre en son tonneau. Et ne peuvent les habitants d'Acheux et Léaviller moulinier à un autre moulin qu'aux moulin d'Encre ou au moulin de Léaviller de commettre amende de 60 (écus ?) et de avoir confisqué ce que autre moulin auraient moulinier. Et quand le dit tonneau est plein, à Monseigneur de demander à son commis le faire vider et doit appeler le fermier des dits moulins d'Encre lequel pour son droit d'avoir moulinier les dits grains, la 6<sup>ème</sup> partie pour la tenue de ce compte du droit à valeur à Monseigneur, ce que receveur a reçu 3 septiers de bled (1). Ce que de quoi le receveur fit faire un tonneau qui fut mis en dehors du moulin du dehors de la ville d'Encre pour mettre le bled venant du droit de Monseigneur, ce droit du moulin d'Encre était donné au meunier de Léaviller pour l'année. (Lecture dans le texte de l'époque, source Gervais Choquet).*

Le moulin est en activité entre les années 1500 et 1895.

En 1764, un incendie se déclare dans le moulin.

En 1847, le moulin travaille blé, seigle, orge et pamelles avec deux ouvriers payés 1frs50 de l'heure et deux mulets. Le meunier, envoie selon la coutume du pays ses deux hommes solliciter le chef de chaque famille pour avoir son blé à moudre. Il est imposé d'une patente de 20frs 85 pour une valeur locative de 400frs. Jules Godbert, l'arrière-petit-fils de Guillain sera le dernier meunier de Léalvillers. Vers 1895, il met fin à la fabrication de farine.

Abandonné aux caprices du temps et en mauvais état avant 1914, le moulin est démantelé en 1916/1917 par les Anglais, le champ d'aviation et le terrain d'exercice de Clairfaye se trouvant à proximité.



Collection Pot Cauët Hubert



Moulin de Léalvillers  
Photographie le 10 octobre 1915.  
Crédit photo Gervais Choquet

1) Ancienne mesure pour le grain - Le septier d'Albert contient quatre quartiers ou six boisseaux.

### 2.1.1 - Les mises à bail du moulin (source Gervais Choquet)

Les moulins étaient tenus par les meuniers qui passaient des baux de 3, 6 voire 99 ans avec leurs propriétaires.

Les baux généralement précisent que le meunier « ch'mangnier » doit conserver le moulin en bon père de famille, ce qui inclue l'entretien du moulin. Il était souvent assisté par un aide « ch'cache-manée ».

Le **9 juin 1730**, le seigneur d'Acheux et de Léalvillers, Damiens, fait établir un bail pour le moulin au nom de Antoine Letierce, meunier. Celui-ci décède en juin 1736.

Une pièce de justice de 1733 nous dit que depuis le 9 juin 1733, les habitants de Léalvillers ont prétendu n'être pas vassaux du dit moulin et se sont absentés de faire moudre leur grain au moulin du dit Léalvillers, ce qui fait un tort considérable au dit Letierce, pourquoi il a été obligé de prendre des conclusions contre le seigneur Damiens.

***Vous découvrirez la suite de l'histoire du moulin à vent de Léalvillers dans notre prochain numéro...***